



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

COMMUNICATION INTÉGRÉE AU PV 720 DE LA SÉANCE DE LA CRMS DU 31/01/2024
MEDEDELING OPGENOMEN IN HET PV 720 VAN DE KCML ZITTING VAN 31/01/2024

8. **BXL60132_720_REU
AA/MB** **REGION BRUXELLOISE / BRUSSELS GEWEST. Manuel des Espaces Publics / Handboek van de Openbare Ruimte**
COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT / BEGELEIDINGSCOMITÉ : Prise de position collégiale au sujet des livrets 3 à 5 du Manuel des Espaces Publics "Ambitions" - "Stratégies" - "Boîte à outils" / Bepalen van een collegiaal standpunt over de delen 3 tot 5 van het Handboek van de Openbare Ruimte
Rapport / Verslag : M. C. LOIR, Dhr. S. VAN ACKER, Mevr. A. VOETS

Le mail suivant a été communiqué à l'ensemble du Comité d'Accompagnement en date du 01/02/2024, conformément à la décision prise en séance du 31/01/2024. Les documents annotés avec les remarques des membres rapporteurs sont disponible auprès du secrétariat .

Madame, Monsieur,

Voici, les remarques de la CRMS sur le manuel des espaces publics formulée lors de sa séance du 31/01/2024. Elle s'excuse pour son retard.

La CRMS mesure que le travail fourni est colossal, et particulièrement complexe, car il ambitionne d'intégrer et d'accorder beaucoup d'enjeux de ville, qui sont de taille, avec un grand nombre d'acteurs et des objectifs parfois difficiles à concilier.

Elle apprécie que le patrimoine trouve une place de choix via le filtre « éléments et ensembles patrimoniaux » et a fait l'exercice d'annoter ses remarques dans les livrets (téléchargeable via le lien suivant, considérant la taille des fichiers) : <https://we.tl/t-iZpukXkHb2>

Mais, de manière générale, elle craint que l'approche du manuel, organisé par largeur de voirie et recourant à des solutions types s'harmonise difficilement avec les logiques d'urbanisation (notamment le fait de distinguer les nœuds des tronçons et de ranger les voiries dans des catégories par largeur), avec les spécificités des contextes et avec les réalités de terrain, qu'il s'agisse de voirie à valeur patrimoniale ou non.

La présence des dessins types pèse beaucoup dans le manuel, avec le risque de perdre de vue le rôle des filtres et la prise en compte des spécificités de contexte avant d'en arriver là. Quid par ailleurs de la hiérarchie des filtres lorsque ceux-ci se superposent ? Le volume de pages, le nombre d'informations rend l'ergonomie du manuel peu aisée d'autant que certains renvois manquent et que l'articulation avec les autres outils qui s'adressent aussi à la gestion de l'espace public n'est pas facile.

Le concept d'urbanisme circulaire, dans le manuel, demeure fort orienté vers un processus circulaire de déconstruction et de réemploi mais pas forcément de maintien en place, ce qui devrait pourtant être en haut de la hiérarchie des logiques de durabilité.

Elle estime enfin que certains passages méritent d'être revus et que le choix des photos/illustrations n'est pas abouti et ne peut être validé en l'état.

La CRMS questionne le niveau de maturité du document pour une validation.

Cordialement,

1/1